



C'est quoi être citoyen?

Dans l'antiquité grecque, citoyen désignait un membre d'une cité, un habitant d'un État libre. Contrairement à l'esclave qui était soumis à son maître et n'était pas intéressé par la vie de la cité, le citoyen était un être libre et, de ce fait, avait droit de prendre part à la vie politique de la cité, c'est-à-dire de participer à la gestion des affaires publiques. Les affaires publiques sont tous les problèmes qui concernent la vie en communauté, qui intéressent les membres d'une collectivité (village, quartier, ville, pays).

Dans les cités (États) grecques et romaines, le citoyen était un homme libre qui, dans un débat ou par voie de vote, avait le droit d'émettre son avis, c'est-à-dire de dire librement oui ou non sur un sujet qui concernait la vie de la communauté ou la vie en communauté.

«Citoyen» vient du latin «civis», qui signifie «citoyen», et «civitas», qui signifie «cité». Actuellement, le mot citoyen désigne tout ressortissant d'un État, c'est-à-dire toute personne ayant la nationalité d'un État donné, par naissance ou par acquisition. Ainsi, les hommes et les femmes nés des parents congolais sont des citoyens congolais. Ils ont la nationalité congolaise. Mais, un étranger peut acquérir la citoyenneté ou la nationalité congolaise s'il remplit les conditions définies par la loi. Il devient donc également citoyen congolais à part entière, avec les mêmes droits et devoirs prévus par la loi.

C'est quoi le civisme?

Être citoyen ne signifie pas simplement avoir ou acquérir une nationalité, ni simplement avoir le droit de dire oui ou non sur telle ou telle question de la vie en communauté, ni simplement d'élire ou d'être élu, etc. Être citoyen, c'est bien sûr cela, mais pas uniquement. Le civisme est le comportement d'un bon citoyen, c'est-à-dire du citoyen qui respecte les lois de son pays et a toujours le souci de bien faire pour l'intérêt général ou de la communauté. C'est l'attachement des hommes et des femmes aux règles qui permettent de vivre ensemble dans l'harmonie et la paix, sans violence.

Les quatre dimensions de la citoyenneté

- La citoyenneté est une manifestation de l'identité nationale.
- Le citoyen appartient à une communauté politique. Il est un sujet de droit, détenteur d'une part de la souveraineté participe à l'exercice du pouvoir, grâce notamment au droit de vote, réservé aux nationaux.

La citoyenneté est un ensemble de droits et de devoirs

Le citoyen a des droits civils qui garantissent : la liberté de pensée, d'expression, de croyance, les droits politiques : droit de vote, d'éligibilité (d'être choisi), d'adhérer à un parti politique ou à participer à la vie politique.

Le citoyen a des droits sociaux liés au bien-être économique, à la protection sociale, à la santé ou à l'éducation.

Les droits appellent des devoirs ou obligations envers la société. Le

citoyen doit participer aux dépenses collectives (paiement des salaires des fonctionnaires, construction des routes, écoles hôpitaux etc) par le paiement d'impôts et diverses contributions et à la défense du pays.

La citoyenneté est un ensemble de valeurs, un idéal

Les valeurs citoyennes constituent un idéal qui est l'intérêt général. Elles valorisent les devoirs du citoyen : fiscal, de défense, de vote, et reposent sur les principes d'égalité et de respect de la dignité de l'homme. Ces valeurs ont donné naissance à des institutions politiques représentatives comme l'Assemblée nationale et le Sénat.

La citoyenneté sous-entend une participation active à la vie de la communauté

La citoyenneté doit s'exprimer par la participation des individus à la gestion de la chose publique, c'est-à-dire, à la politique ou ce qui regarde les affaires d'une communauté. Cela passe par le devoir électoral, l'action de représentants (partis politiques, syndicats), La participation aux manifestations.

